

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE ~~XXXXXX~~
 UNITÉ (CLAIR)
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
P.V. n° 94 / 1985

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
Rem 2
5324036

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
Le lundi 08 avril 1985

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)
et lieudit-

APPAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)
 ///

OBJET DE LA PROCÉDURE
OBSERVATION D'OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ
(O . V . N . I .)

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE
 FLAGRANT DÉLIT
 COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE
 SCÉLLÉ(S)
 INVENTAIRE JOINT

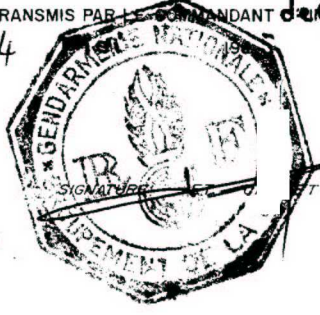
NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.
2	- PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE.
3	- PLAN DE SITUATION.
4	- PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN DE
5	- PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN DE
6	- PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN DE
7	- PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN DE

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

<input type="checkbox"/>	1	M. LE PRÉFET, COMMISSAIRE DE LA
<input type="checkbox"/>	2	M. LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE,
<input type="checkbox"/>	1	M. LE GENERAL COMMANDANT LA 4EME
<input type="checkbox"/>	2	M. LE MINISTRE DE LA DEFENSE, DIR.
<input type="checkbox"/>	1	GENDARMERIE NAT.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT de groupement
 LE 14



GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE / ESCADRON
 UNITE
 CODE UNITE PROCES-VERBAL N° / 19
 04791 P-V n° 94/ 1985

PROCÈS - VERBAL

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 N° PIÈCE N° FEUILLET
 I 1/4

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION D' OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ (O . V . N . I)

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **les gendarmes** , Officier de Police Judiciaire et Agent de Police Judiciaire
 VU L'ES ARTICLE(S) **16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale**
 RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR **Lundi 8 Avril 1985, à 20 heures 35**, Monsieur **agriculteur, domicilié hameau de** , commune de **,** nous avise téléphoniquement qu'il vient de remarquer depuis son domicile, en direction Sud Sud-Ouest, à une distance qu'il évalue à cinq kilomètres, une lumière intense de couleur rouge vif qui semble se poser derrière une montagne.

Craignant qu'il ne s'agisse d'un aéronef en difficultés, il demande notre concours.

Nous nous transportons immédiatement sur les lieux.

CONSTATATIONS ET MESURES CONSERVATOIRES

Pour nous rendre à l'endroit précité, nous empruntons le CD n° reliant les communes de **et** .

A 20 heures 50, alors que nous nous trouvons à l'intersection formée par ce CD et la voie communale conduisant au lieu-dit **à 2 Kilomètres au Sud de** , nous remarquons dans le ciel un objet de couleur rouge vermillon qui disparaît derrière une montagne.

- COORDONNEES DU LIEU D'OBSERVATION: Par rapport à notre sens de marche, cet objet a été observé en direction de **à une distance que nous évaluons à 6 ou 7 Kilomètres.**

- DESCRIPTION DU PHENOMENE: Objet en forme d'ogive à contour irrégulier de couleur rouge vermillon, très lumineux, d'un diamètre apparent évalué à la moitié de celui de la lune pleine.

- CONDITIONS D'EVALUATION DU PHENOMENE: Aucun changement de forme ni de couleur. Le phénomène d'apparition a été de courte durée (4 à 5 secondes). L'objet descendait lentement et donnait l'impression de vouloir atterrir, il a semblé un instant immobile puis est descendu derrière les collines, il n'émettait aucun bruit, aucune odeur n'était perceptible.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES

Voir destinataires en fin de procédure.

1 AUX ARCHIVES

DATE DE CLOTURE
 LE **01 MAI 1985**

SIGNATURE(S)



- Procès-verbal numéro 94/1985 BT -

.../...
 - CONDITIONS D'OBSERVATION: En cette soirée du 08 Avril 1985, il faisait nuit noire. Le ciel était peu nuageux, le vent nul et la température douce.

La durée de l'apparition ayant été de courte ^{durée}, nous n'avons pas eu le temps matériel de photographier l'objet en question.

A l'issue de nos constatations, nous continuons notre progression jusqu'au hameau de _____ commune de _____.

A notre arrivée M. _____ nous informe qu'il vient à nouveau d'observer cet O.V.N.I. Il était 20 heures 50, heure qui concorde avec celle à laquelle nous avons observé cet objet, il nous indique la même direction dans laquelle nous avons observé le phénomène.

M. _____ n'est pas seul, ses deux fils sont présents; chacun a observé l'engin avec une paire de jumelles. Ils nous le détaillent et le dessinent sur une feuille de papier.

et _____ le reproduisent en forme d'octogone de couleur rouge, parcouru de nervures. Ces dernières sont différentes sur sur les deux dessins. (Cf. PIERCE NUMERO 4-6).

Les recherches de traces ou d'indices sont immédiatement effectués dans la région de _____ et de _____, mais sans résultat.

Le 10 Avril 1985, par message radio numéro 20/M nous en-dons compte des faits à notre Commandant de Compagnie à _____.

Nous contactons également le détachement aérien de Base de _____, le Centre de contrôle de l'aviation militaire _____ ainsi que le Centre de contrôle d'aviation civile _____. Aucun phénomène de ce genre ne leur a été signalé.

Les prises de vues photographiques sont effectuées de jour, (Cf PIERCE NUMERO 2)

- E N Q U E T E -

20
 - LE 10 Avril 1985, à 9 heures 50, au bureau de notre unité nous procédons à l'audition de M. _____ agriculteur demeurant au lieu-dit _____ commune de _____. Il nous relate les faits produits dans la soirée du 8 avril 1985 à 20 h 35 et 20 heures 50.

----- (PIECE NUMERO 5 DU PRESENT PROCES-VERBAL).

Le 10 Avril 1985, à 11 heures 25, au bureau de notre Brigade nous procédons à l'audition de M. _____, demandeur d'emploi, fils de M. _____, demeurant au lieu-dit _____ commune de _____. Il nous décrit le phénomène observé dans le ciel le 08 Avril 1985 dans la soirée, il nous fait une description précise de l'objet pour l'avoir observé à la jumelle. Il nous dessine l'objet en question sur une feuille de papier tel qu'il l'a vu.

Nous joignons une copie du dessin de l'objet fait par M. _____ à l'audition de ce dernier.

----- (PIECE NUMERO 6 DU PRESENT PROCES-VERBAL).

.../...

- Procès-verbal numéro 94/ 1985 BT -

- Le 9 Avril 1985, à 17 heures 30, à _____, lieu-dit _____, nous entendons M. _____, fils de M. _____, il nous relate dans quelles conditions il a observé le phénomène dans la soirée du 8 Avril 1985. Il nous déclare l'avoir observé à la jumelle et nous en fait une description détaillée; il nous dessine l'objet en question sur une feuille de papier jointe au procès-verbal d'audition.

----- (PIECE NUMERO 4 DU PRESENT PROCES-VERBAL).-----

- Le 20 Avril 1985, après avoir pris connaissance des articles parus dans la presse locale traitant de cette apparition, M. _____ demeurant au hameau de _____ commune prend contact avec la Brigade de _____

Il déclare verbalement aux militaires de cette unité que le phénomène observé pourrait être une fusée de détresse qu'il a lancé depuis la cour de son habitation.

Entendu le 25 Avril 1985, M. _____ nous précise qu'il a lancé une fusée le 8 Avril 1985 entre 20 heures 30 et 21 heures environ. Cet engin, après s'être élevé à une altitude de 200 mètres environ émet une forte lumière rouge et redescend en parachute.

Cette personne ayant crainte de sanctions judiciaires nous déclare verbalement qu'elle n'a pas envoyé une mais deux fusées ce soit là et qu'elle en avait déjà lancé d'autres auparavant.

Le hameau de _____ se trouve dans la trajectoire où le phénomène est apparu.

----- (CP PLAN DE SITUATION PIECE N° 3 DU PRESENT)-----

- C L O T U R E -

Des déclarations de Monsieur _____, il ressort que le phénomène observé concorde avec l'objet lancé par cette personne.

Les stries observées par les fils _____ pourraient être les suspentes du parachute de la fusée.

Les dimensions de l'apparition correspondent à la lueur émise par ce signal de détresse.

Monsieur _____ a évalué la vitesse de l'objet identique à celle d'un parachute, ce qui présente des similitudes avec l'engin lancé par Monsieur _____.

Les horaires de lancement coïncident avec les heures d'apparitions.

De l'enquête effectuée, il ressort que les phénomènes observés le 08 Avril 1985 à 20 heures 35 et 20 heures 50 n'étaient autre que des fusées de détresse type marine lancées par M. _____.

Fait et clos le 1er MAI 1985

Les enquêteurs.

- Procès-verbal numéro 94/1985 BT -

- DESTINATAIRES DU PRESENT PROCES-VERBAL :

- 1 : MONSIEUR LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE DU DEPARTEMENT DE LA , A
- 1 : MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, A
- 1 : MONSIEUR LE GENERAL COMMANDANT LA 4ème REGION AERIENNE, A
- 2 : MONSIEUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE, DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE, BUREAU EMPLOI-RENSEIGNEMENT, SECTION OPERATIONS, A
- 1 : ARCHIVES.

—o—o—o—o—o—o—o—o—o—

PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE T E M O I N
 AUTRE CAS

N° PIÈCE : 4
 N° FEUILLET : 1 R

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)
 Ce jour neuf avril mil neuf cent quatre-vingt cinq, à dix-sept heures trente, nous trouvant à , commune de ,
 Nous soussigné(s) , Gendarme, Officier de Police Judiciaire,
 Vu les articles --- 16 à 19 et 75 --- du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
 M - Né le à
 ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

étudiant, demeurant hameau de , commune de , qui nous déclare : - - - - -

"""" Hier 8 avril 1985, vers 20 heures 35, je me trouvais sur le pas de la porte de mon domicile en compagnie de mon père. Je discutais avec lui et je lui faisais face. Mon père regardait en direction des bois environnants. Tout à coup, il m'a dit : " Regarde là-bas " et je me suis retourné pour avoir juste le temps d'apercevoir un objet volumineux rouge, lumineux, qui tombait à pic derrière la montagne. J'ai dû observer ce phénomène pendant deux secondes environ, sans pouvoir le distinguer quant à sa forme. Il y avait absence de bruit et d'odeur.-----

"""" Immédiatement, mon père a tenu à vous informer téléphoniquement de cette bizarrerie céleste. Alors que mon père s'était absenté, j'ai remarqué dans la même direction une sorte de faisceau lumineux de couleur blanche qui éclairait la montagne sur une longueur de 100 mètres environ. Cette lumière a dû rester pendant une minute environ. Tantôt le faisceau s'élargissait, tantôt il diminuait. C'est là que je suis allé chercher ma paire de jumelles et que je suis ressorti pour attendre une éventuelle apparition de l'objet. A 21 heures 50, mon père, mon frère et moi-même avons vu l'objet lumineux rouge apparaître, mais un peu plus à droite par rapport à la première fois. Il avait tendance à se déplacer à l'horizontale. J'ai regardé cet objet avec les jumelles et j'ai pu remarquer qu'il était en forme de losange ou plutôt d'octogone et parcouru par des nervures rouges concentriques et très lumineuses. Entre ces nervures, il n'y avait aucune luminosité. Ce phénomène au comportement particulièrement étrange s'est déplacé en s'éloignant pendant 15 à 20 secondes. Il n'y avait ni bruit, ni odeur.---

"""" Je vous remets une feuille sur laquelle je vous ai dessiné cet objet.
 """" Je pense que l'objet se trouvait à plus de 4 kilomètres par rapport à l'endroit où je me trouvais. Entre la première apparition et la seconde, j'ai entendu le bruit d'un avion qui passait doucement à haute altitude.
 """" C'est la première fois que j'observe dans le ciel un objet étrange. je ne puis rien vous préciser de plus. -----

Le 9 avril 1985, à 18 heures 15. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

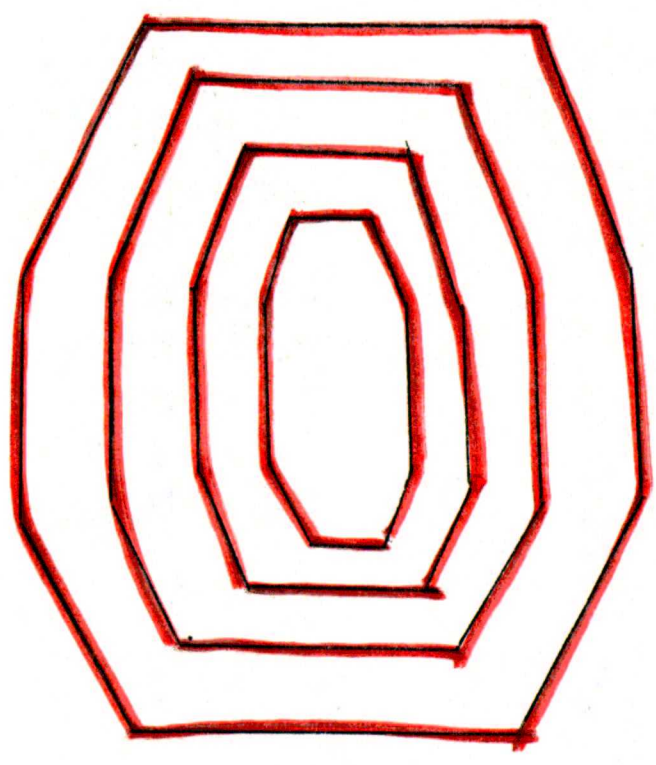
LA PERSONNE ENTENDUE :

L'O.P.J. 

CROQUIS DE L'OBJET DESSINE PAR

TEL QU'IL A ETE

OBSERVE AVEC LES JUMELLES



85306984

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN
 AUTRE CAS

N° PIÈCE : **5** N° FEUILLET : **1 / 1**

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour *date et heure* **dix avril mil neuf cent quatre vingt cinq, à 11 heures 10'**, nous trouvant à *nous trouvant à (lieu)* **bureau de notre Brigade,**
 Nous soussigné(s) **, Gendarme, Agent de police judiciaire,**

Vu les articles **20 et 75** du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
, demandeur d'emploi,

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
Masc. né le à

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)
demeurant lieu-dit, qui nous déclare à 11 heures 25' :

""""Le 08 avril 1985, vers 20 heures 35', alors que je regardais la télévision à mon domicile, j'ai entendu que mon père téléphonait à la Gendarmerie de . Afin d'en savoir plus, j'ai demandé à mon frère qui était sur le pas de la porte ce qu'il se passait. Après qu'il m'ait dit ce qu'il avait vu, je suis resté dehors pour discuter avec mon père et mon frère de ce qu'ils avaient vu. A un moment, a cru voir une lueur derrière la montagne nommée . Il est rentré quelques instants pour aller chercher une paire de jumelles et, tour à tour, nous avons regardé en direction du avec les jumelles. A 20 heures 50', alors que je regardais tenais les jumelles à la main, nous avons vu une lumière apparaître au-dessus du . J'ai aussitôt regardé avec les jumelles et j'ai vu un objet dont je vous fais une reproduction tel que je l'ai vu. Le pourtour était rouge lumineux ainsi que les nervures qui le parcouraient. Entre ces nervures, il n'y avait aucune lumière. Cet objet entraît juste dans le cadre des jumelles. Ces jumelles ont un grossissement de 10 X 50. Immédiatement après son apparition, l'objet est descendu vers le sol en obliquant vers la gauche. Cette apparition a duré environ une vingtaine de secondes. Je ne peux évaluer la distance qui me séparait de cet objet. Il a disparu derrière le sommet nommé . C'est la première fois que j'assiste à un tel phénomène. A l'oeil nu, cet objet m'a apparu de la grosseur de la pleine lune. C'est tout ce que je peux vous dire sur cette apparition. - - - - - Mon frère a entendu un bruit d'avion entre les deux apparitions. Pour ma part, je ne l'ai pas entendu ou plutôt, je n'y ai pas fait attention. - - - - -

""""Le 10 avril 1985, à 11 heures 50', - - - - -
 """"Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher"""" - - - - -
 ----La personne entendue- - - - - L'A.P.J.- - - - -

un mot rayé nul, lu et approuvé.

COMPAGNIE JUBILORENE

UNITE

X PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)

N° 94 / 1985

6

1 / 2

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour dix avril mil neuf cent quatre vingt cinq, à 09 heures 50', nous trouvant au bureau de notre Brigade,

Nous soussigné(s) , Gendarme, Agent de police judiciaire,

Vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

, agriculteur

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Masc. né le à

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, EVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

demeurant au lieu-dit , qui nous déclare à 09 heures 55':

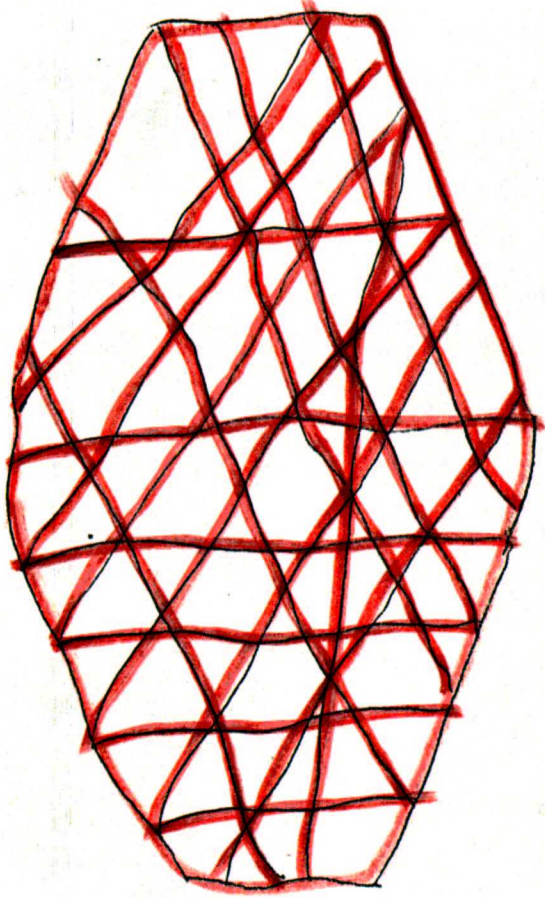
""""Le 08 avril 1985, à 20 heures 35', Je me trouvais par hasard sur le pas de ma porte située sur la façade Sud-Sud.Est de mon domicile. J'étais en train de bavarder avec mon fils lorsque, tout à coup, j'ai aperçu une lumière rouge au-dessus des montagnes en direction du sud. J'ai eu juste le temps de le faire remarquer à mon fils avant qu'elle ne disparaisse derrière le sommet nommé . A mon avis, au moment où je l'ai vue, cette lumière se trouvait à environ 20 mètres au dessus du sommet et est descendue légèrement vers la gauche. Voyant qu'il ne s'agissait pas d'un feu d'artifice, j'ai pensé qu'il pourrait s'agir d'un aéronef en difficulté; c'est pour cette raison que j'ai téléphoné à la Gendarmerie de . Par la suite, mon fils est venu nous rejoindre. A un moment donné, alors que nous vous attendions, a cru voir une lueur derrière . Il est allé chercher une paire de jumelles et, avec , ils ont regardé la montagne. A 20 heures 50', Alors que mes fils regardaient encore à l'aide de jumelles, le phénomène a réapparé légèrement plus à droite. Il était également plus haut. J'estime qu'il se trouvait à environ 100 mètres au-dessus du . Il est descendu encore une fois derrière la montagne en obliquant vers la gauche. Je précise que lors de la deuxième apparition, l'objet a apparu instantanément comme une lumière qui s'allume. Ce phénomène m'a fait l'impression qu'il se posait comme s'il descendait en parachute. Cet objet m'a fait l'effet de descendre à une distance d'environ 5 à 6 kilomètres du lieu où je me trouvais. D'après moi, il a du se poser entre et le . Cet objet m'a semblé avoir la forme d'un cercle irrégulier de couleur rouge vif lumineux mais cette lumière ne diffusait pas. Dans l'intérieur, il m'a semblé voir des traits de lumière orangée. Je n'ai vu cet objet qu'à l'oeil nu. Il avait la grosseur de la lune lorsqu'elle est pleine. C'est la première fois que j'assiste à un phénomène de ce genre. - - - - - """"Lors des deux apparitions, il n'y avait aucun bruit, le vent était nul il y avait très peu de nuages et la température était douce. - - - - - """"Le 10 avril 1985, à 11 heures, - - - - - """"Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher!"""" - - - - - ----La personne entendue- - - - - -L.A.P.J.è

[Signature]

[Signature]

Deuxième feuille.

CROQUIS DE L'OBJET DESSINE PAR _____, TEL QU'IL
A ETE OBSERVE AVEC LES JUMELLES



85306384

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

PROCÈS-VERBAL (N° 94 / 1985)

 PROCÈS-VERBAL T E M O I N
D'AUDITION DE

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

7

1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour vingt-cinq avril mil neuf cent quatre-vingt cinq, à neuf heures trente, nous trouvant à la brigade de

Nous soussigné(s) , Gendarme, Officier de Police Judiciaire,

Vu les articles ----- 16 à 19 et 75 ----- du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM - PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT DU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - Né le

à

FILIAISON

Fils de

et de

TS DOIVENT ÊTRE RECUELLIS

SITUATION DE FAMILLE

Marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

cultivateur, domicilié hameau de , commune
qui nous déclare : -----

***** Je suis propriétaire d'une ferme sise à , hameau de huit personnes, situé pratiquement au sud de et à une altitude de 1350 mètres. -----

***** Pour les vacances de Pâques, depuis la cour de mon domicile, j'ai tiré une fusée éclairante rouge (type signaux de détresse en mer). Cette fusée est montée à environ 200 mètres, puis a éclairé le ciel d'une lumière rouge, avant de retomber au sol en étant soutenue par un parachute. -----

***** Le diamètre du parachute est de 30 centimètres, ce qui implique que la descente en parachute était rapide. Avant Pâques, j'avais découvert cette fusée aux poubelles de . Cette fusée se trouvait dans un tube en carton et elle était équipée du percuteur et du lanceur. Sur l'emballage, il était porté l'inscription suivante : "VALABLE 1976". -----

***** Quelques temps après, par l'intermédiaire de la presse locale, j'ai appris qu'il avait été aperçu des O.V.N.I. dans le ciel et principalement dans la direction de -----

***** Le hameau de étant situé au Sud de , je pense qu'il ne peut pas y avoir de doute sur l'apparition d'un quelconque objet volant non identifié. La fusée a été tirée entre 20 heures 30 et 21 heures dans l'axe . L'objet aperçu par les témoins et décrit comme parcouru par des nervures rouges doit être le parachute et ses suspentes. -----

***** Je précise qu'au cours de la guerre d'ALGERIE, j'ai eu l'occasion de tirer des fusées semblables. La manipulation de ce type d'engin ne m'était pas inconnue. Lors du tir effectué depuis mon domicile, j'étais seul. -----

***** A ce jour, je ne possède plus de fusée éclairante à mon domicile. -----

Le 25 avril 1985, à 19 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L' O.P.J.

BRIGADE

DE

DOSSIER

PHOTOGRAPHIQUE

AFFAIRE:

OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE

PROCEDURE: N° 94

85306984

PHOTOGRAPHIE N° I

Ferme de M.
Point d'apparition

X

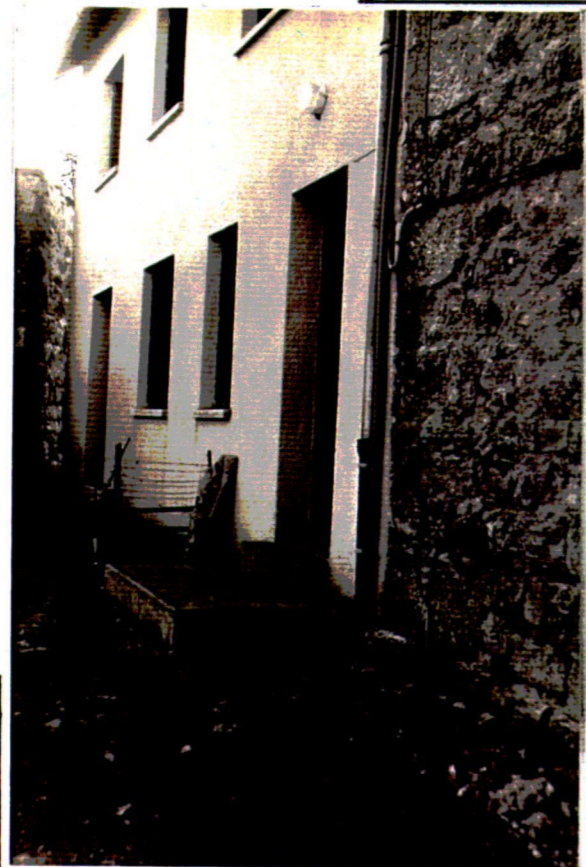


PHOTOGRAPHIE N° III

Point d'observation
des Gendarmes

Lieu dit

X



PHOTOGRAPHIE N° II

Endroit où se trouvaient
M. et ses fils
au moment de l'observation

X X X



PHOTOGRAPHIE N° IV

Point d'apparition aux
Gendarmes.